

Démarrage des souscriptions publiques

**MAC EPARGNE ACTIONS FCP**

**Fonds Commun de Placement**

**régi par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83  
du 24 juillet 2001**

**Agrément du CMF n° 02-2009 du 24 février 2009**

MAC SA Intermédiaire en Bourse porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de MAC EPARGNE ACTIONS FCP aura lieu à partir du **20 juillet 2009**.

MAC EPARGNANT FCP présente les caractéristiques suivantes :

**RENSEIGNEMENTS GENERAUX :**

Dénomination	: MAC EPARGNE ACTIONS FCP
Siège social	: Green Center, Bloc C 2 <sup>ème</sup> étage Rue du Lac Constance - les Berges du Lac 1053 Tunis
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement
Type	: Fonds mixte dédié exclusivement aux personnes physiques titulaires des comptes épargne actions - CEA
Durée	: 99 ans
Objet Social	: La constitution et la gestion par l'utilisation exclusive de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières.
Législation applicable	: le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001
Montant des fonds	: D. 100 000 divisés en 1000 parts de D. 100 chacune
Date d'agrément	: 02 février 2009
Promoteur	: MAC SA Intermédiaire en Bourse et Amen Bank
Gestionnaire	: MAC SA Intermédiaire en Bourse
Dépositaire	: Amen Bank
Distributeurs	: MAC SA Intermédiaire en Bourse

Prix de souscription et de rachat : Le prix de souscription et de rachat est égal à la valeur liquidative, nette de toute commission.

Pour plus d'informations sur MAC EPARGNE ACTIONS FCP, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 05 juin 2009, sera mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.